

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La crise ministérielle : on en est exactement au même point que le premier jour ! Attention ! Ce n'est pas le moment de faire des bêtises.**

Si ça continue de la sorte quelques jours encore les crises interministérielles dureront plus que les ministères entre les crises. Dès lors, pour jouir des tranquilles profits du pouvoir, sans en subir les soucis et les tracasseries, il deviendra plus avantageux d'être ministre renversé que ministre en fonction ! Et ce sera une prime à...

Mais ne nous laissons pas égarer à la suite de ces considérations démoralisantes et voyons un peu ce qui se passe. A l'heure où nous écrivons, rien ne permet encore de prévoir comment il sera procédé au remplacement du cabinet Tardieu. La situation est toujours aussi difficile. On s'obstine à vouloir chercher une majorité où il n'y en a pas. Il est douteux qu'on la trouve et nous risquons ainsi de rester sans gouvernement entre deux ministères : celui qui n'est plus et celui qui n'est pas encore !...

Les jours ont passé, mais la crise n'a pas évolué. Elle en est au même point que le premier jour. Elle fait du sur place et l'on piétine les sentiers battus et rebattus. Tout ce qu'on a pu faire, c'est de mettre M. Pierre Laval à la place de M. Louis Barthou. Mais comme on s'acharne à soulever devant celui-là les mêmes obstacles que devant celui-ci, comme on veut lui imposer les mêmes conditions inéculables, les mêmes conditions irréalisables, c'est exactement comme si on n'avait rien fait. On a changé. On n'a pas avancé.

A quoi sert de vanter les qualités de finesse, d'habileté et de souplesse dont il paraît que M. Pierre Laval est abondamment doué, si on l'empêche de les exercer en lui donnant à résoudre la quadrature du cercle ?... Il faudrait pourtant faire bien attention. C'est peut-être la dernière occasion qui s'offre, avant l'heure suprême, de choisir entre deux voies. Les fautes que l'on commettra maintenant ne pourront plus se rattrapper. Or, certaines obstinations intransigeantes risquent d'aller à l'encontre du résultat désiré. On veut un ministère tout différent de celui qui vient de tomber. Qu'on prenne garde de ne pas nous y ramener par un détour !... On semble avoir pris à tâche de démontrer qu'il n'y a pas d'autre combinaison possible qu'un combinaison à la Tardieu et de justifier celui-ci, en se condamnant pour l'avoir renversé !...

Ce serait, vraiment, du joli travail ! On aurait enrichi la collection, déjà somptueuse, des sottises auxquelles on se livre à l'heure de l'effort radical-socialiste, depuis le jour où il a promu à la dignité de Maréchal un capitaine d'habillement...

Ce danger est très vivement ressenti par des confrères qui savent voir plus loin et plus large que les horizons de clubs ou de comités...

L'œuvre écrite aujourd'hui un article qui sonne comme un avertissement et qui révèle plus d'inquiétude encore qu'elle n'en dit :

« Soyons nets », écrit notre confrère, « parce qu'il faut en finir. » Ou bien l'on estimait utile, d'un point de vue électoral, parfaitement légitime, et en prévision de l'échéance de 1932, de rester dans l'opposition. Alors il ne fallait pas renverser M. Tardieu, ni soulever qu'on le renversât. Et maintenant qu'il est tombé, il faut tout faire pour qu'il revienne à la tête d'une majorité de combat.

« Ou bien l'on désire vraiment la détente, l'entente, la conciliation, la concentration — le mot au choix. » Alors, il faut les rendre possibles et laisser à les questions de personnes.

En des termes presque semblables nous ne disions pas autre chose dans notre dernier numéro. Et nous ne voyons pas ce qu'on peut opposer à cette argumentation.

Un des sénateurs qui ont le plus puissamment contribué à la chute du cabinet Tardieu, le dit aussi dans une lettre au Temps. M. Henry de Jouvanel explique que ses collègues et lui

ont voulu non pas la victoire d'un parti sur un autre, mais la fin d'une lutte douloureuse pour tous. En acceptant d'abandonner l'intérieur pour les Travaux Publics, M. Tardieu atteste — ajoute Henry de Jouvanel — sa volonté de conciliation. Et il conclut : « J'ai souhaité que les gauches manifestassent un égal oubli de leurs ressentiments afin que l'on ne pût en aucun cas, faire retomber sur elles l'initiative d'une rupture. Il ne suffit pas de souhaiter la paix. Quand elle s'offre, il faut la faire ! »

Ainsi des esprits clairvoyants discernent très bien, le danger d'un attitude de colère et de rancune — qui ne sont pas des états d'esprit politiques. Et ils s'efforcent d'empêcher une solution menaçante et dont les conséquences iront loin. Il s'agit de savoir si on les écouterait ou si, une fois encore, on suivra ceux qui ne voient pas autre chose que de satisfaire quelques ressentiments passagers.

La question est posée. Nous verrons si l'on aimera mieux permettre la formation d'une majorité élargie ou rendre inévitable la reconstitution de la majorité d'hier... qui n'avait pas été entamée à la Chambre et qui ne se laisserait vraisemblablement pas annihilier par le Sénat...

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## RAZ DE VERTU

« Ne serait-il pas temps, demande dans l'œuvre M. Fernand Laurent, d'imposer enfin une sourdine efficace à cette fanfare de corruption, fanfare qui n'est qu'une fanfaronnade, mais qui, à force de parodier calmement nos maux, finirait par les entamer ? »

L'image de la fanfare est nouvelle, mais le thème est bien connu. Tous les ans quelque un se lève pour dénoncer les progrès de la licence dans les mœurs. On dirait vraiment que nous sommes revenus au temps de Sodome et de Gomorrah, et après la pluie de boue de la semaine dernière, je ne serais pas étonné de voir tomber sur Paris une averse de poix fondue.

Ce tableau ne vous paraît-il pas un peu poussé au noir ? A parler franc, je crois que la licence des mœurs n'a pas fait étié ne peut pas faire de progrès, pour cette raison que les mœurs ont toujours été incertaines, et dans tous les pays, depuis que l'homme est homme, c'est-à-dire pas grand-chose de bon. Pierre Louys a montré fort judicieusement que l'homme moderne n'a même pas été fidèle d'inventer un vice nouveau, si ce n'est la cigarette. Encore, depuis quelques années, assiste-t-on à la vogue croissante de la tabac dentocité.

Seulement, ce libertinage, selon les époques, se dissimule plus ou moins. Depuis la guerre, il ne prend plus la peine de se cacher. Le temps est passé des petites oies blanches, et les jeunes filles d'aujourd'hui, dans les ateliers, dans les grands magasins, dans les administrations, entendent de toutes les couleurs. Elles ont une liberté d'allure qui était inconnue à l'époque même où M. Marcel Prévost écrivait ses Demi-Vierges. Mais la vie, pour être plus franche qu'en ces temps vertueux, en est-elle plus dissolue ? Je ne le crois pas. Malheureusement, il n'a jamais été tenu aucune statistique des actes de libertinage accomplis dans Paris, derrière le mur de la vie privée, ni même devant, et il nous est par conséquent bien difficile de décider si nous sommes plus ou moins chastes que nos pères.

Mais M. Fernand Laurent incrimine la presse, les journaux illustrés, le livre. Il cite — faisant ainsi à Mmes Marjue Choisy et Raymond Machard une réclamation inspirée — les titres d'ouvrages obscènes publiés dans ces derniers temps. Eh bien ! s'est surtout dans ce domaine qu'il faut dire que « la fanfare est une fanfaronnade », car les candidats à la corruption doivent être cruellement déçus quand ils ouvrent ces livres prometteurs. Quant aux journaux, quoiqu'on tienne une plume sait comme ils sont devenus pudibonds. Les ciseaux des secrétaires de réaction trouveraient à couper dans Berquin lui-même.

« Il est grand temps, dit M. Fernand Laurent, de faire évacuer les bosquets de la reine de Navarre, de Brantôme, de Voltaire et d'Anatole France aux goudjaks qui... » Je ne puis reproduire le reste de la phrase, qui brise l'honnêteté.

Mais puisque vous imprimez ces noms des maîtres de l'esprit gantois, dites-moi donc quel journal, en 1930, aurait l'audace de publier certaines pages des Dames galantes ou de Candide ?

## Informations

### L'affaire Oustric

Le docteur de Lacombe, à Saint-Jean-d'Angély, a été chargé, par un certain nombre d'actionnaires et porteurs de parts de la Société Générale des Chaussures françaises, d'aviser les actionnaires répartis en province et de les grouper afin de prendre toutes mesures utiles à la défense de leurs intérêts communs.

### A Monaco

Le prince de Monaco a suspendu de ses fonctions M. Eugène Marquet, président du conseil national, qui a été inculpé d'infraction à la loi sur les sociétés, à la suite de l'affaire de l'immobilière de Monaco et qui a été arrêté.

### En Italie

Le « popolo di Roma » annonce qu'on a arrêté à Venise quatre dirigeants des banques « Credito Polesano », « Credito Veneto » et de la banque de la « Venetie Julienne » qui sont considérés comme responsables du krach de ces établissements.

Un blâme aux Casques d'acier. On se rappelle la récente visite d'une délégation des Casques d'acier à Rome et la remise par celle-ci au chef du gouvernement italien de l'emblème des Casques d'acier. Cette attitude avait déjà donné lieu à des critiques de certains organes républicains.

Or, on a appris hier, de source officielle que le président von Hindenburg a fait savoir à la direction des Casques d'acier, organisation dont il est, on le sait, président d'honneur, qu'il n'approuvait pas l'attitude de la délégation à Rome.

### Incident germano-polonais

Suivant « la Gazette générale d'Allemagne », un détachement de la Reichswehr traversant en chemin de fer, le corridor polonais, pour se rendre à Berlin, aurait été injurié à un arrêt dans une petite station du corridor, par des ouvriers de la voie polonaise. Au départ du train, des pierres auraient été lancées contre le wagon de queue.

### Le président de la Diète polonaise

M. Casimir Switalski, ancien président du Conseil, a été élu président de la Diète.

Après avoir prononcé une allocution, M. Switalski a fixé la prochaine séance à mercredi, 16 heures, pour l'élection du vice-président et des secrétaires de la Diète.

### En Autriche

La police a dispersé une vingtaine de jeunes communistes qui, prenant prétexte du procès de Moscou, tentaient de faire une manifestation en faveur des soviets, aux abords de la légation de France.

Le député communiste tchécoslovaque Sneral a été expulsé, pour avoir prononcé un discours politique à Vienne.

### En Roumanie

Les journaux soulignent unanimement la haute signification du geste du souverain, qui demande la réduction de la liste civile et de la dotation de la famille royale, montrant ainsi que la Couronne tient à prendre sa part des difficultés éprouvées par la nation roumaine.

Les journaux constatent que ce geste constitue un précieux appui pour le gouvernement dans la dure tâche de rajustement des salaires et qu'il empêche l'activité de l'opposition sur cette question.

### Au Portugal

La police d'informations, poursuivant activement ses opérations pour annihilier la tentative du mouvement révolutionnaire, a saisi du matériel caché dans un fourde d'un magasin de vins de Pico-bisco, appartenant à M. Augusto Moreira. Ce matériel, comprenait notamment : 38 grenades lacrymogènes, 43 chargeurs pour fusils mitrailleurs.

Elle avait saisi précédemment 60 bombes de gaz asphyxiants, 44 mortiers légers et du matériel explosif.

La police a effectué des arrestations importantes.

### Le chômage ruineux

La Chambre des Communes, après un assez long débat, a adopté en seconde lecture, par 277 voix contre 182, un projet de loi autorisant le gouvernement à augmenter de 10 millions de livres sterling les avances de l'Etat à la Caisse d'assurance contre le chômage.

### L'aviation anglaise

L'aviation militaire anglaise étudiée en ce moment la transformation en avions à deux places de la plupart de ses unités de combat qui, depuis la guerre, n'étaient montées que par un seul homme. Cette transformation, qui inaugure une ère de réorganisation et d'amélioration qui doit augmenter de 40 0/0 l'efficacité de l'aviation militaire, ne sera complètement terminée que dans quatre ou cinq ans.

### EN PEU DE MOTS...

— Au camp de la Valbonne, un tirailleur Ahmedben Mohamed a tué à coups de revolver, son adjudant et blessé un camarade et la femme d'un sergent, il s'est suicidé.

— Le prix Goncourt a été attribué à M. Henri Fauconnier, auteur de « Malaisie ».

— Le chalutier « Marie-Louise » a recueilli en mer une tortue pesant 500 kilos. Elle sera envoyée au musée de Bayonne.

— On signale que des poitiers, des citronniers et des oranges ont commencé de fleurir en Roussillon.

— A Maissonise (Creuse), une femme, Marie Montalescot, 63 ans, en garnissant une lampe à essence, mit le feu à ses vêtements. La pauvre femme a été brûlée vive.

— M. Penseuil, secrétaire général de la Préfecture de la Gironde, a été révoqué.

— Un facteur des postes de Versailles, nommé Tanchon, a été pris en flagrant délit de vol de lettres destinées à des soldats. Ce facteur ouvrait les lettres et s'emparait des billets de banque qu'elles contenaient.

## NOS ÉCHOS

### Le collier de perles.

Le Journal officiel n'est pas d'une lecture aussi aride que l'on pourrait croire, à en juger par la monotonie de ses caractères d'imprimerie. Il renferme des « perles oratoires » d'une saveur particulière. Citons celles-ci :

« C'est avec leurs bras et leur sueur que nos viticulteurs font ce bon vin... » déclare le député Aloy.

« Il faut comprendre que l'élasticité du budget n'est pas rigide » nous dit M. Viollette.

M. Briand : « Il n'est pas possible que, malgré son immunité, la tribune devienne une claie sur laquelle on pourra traîner les gens qui ne sont pas là... »

Ecoutez M. Clément dire : « Ces trois mois flambaient au frontispice de l'humanité ».

Pensons à la phrase de M. Grumbach : « Les Etats-Unis d'Europe sont en marche et rien ne les arrêtera... » mais tout ce qui n'est pas réalisé reste à faire.

Rappelons enfin ce mot dont on connaît l'auteur : « L'heure est venue où le cerveau des enfants du peuple aura le droit de s'asseoir sur les bancs de l'école... »

### Les femmes et l'Académie.

Jusqu'à présent, aucune femme n'est présentée au fauteuil de Georges de Porto-Riche.

Jusqu'à présent... Mais qui sait si demain ?

L'Académie de Belgique, en accueillant Mme la comtesse de Noailles, s'est montrée moins rigoriste que l'Académie française.

L'Académie des Goncourt n'avait pas attendu cet exemple, car elle avait elle-même élu Mme Judith Gautier.

Mais Richelieu, dira-t-on, mais la tradition, les statuts ?

Eh bien ! mais les lettres patentes pour la fondation de l'Académie française (janvier 1635), disent seulement que le nombre de ses membres doit être limité à « quarante personnes » et les lettres de cachet du roi au procureur général Molé et au premier président de Joy (10 décembre 1635) confirment que l'Académie française sera « composée de personnes de grand mérite et savoir ».

Le sexe des personnes n'est nullement en cause. Leur talent seulement. Alors ?

### L'amende honorable.

Jeanne d'Arc est devenue la grande admiration des Anglais.

Ceux-ci viennent d'en donner un nouveau témoignage. Sous l'inspiration de la comtesse de Warwick, ils ont décidé de participer à titre d'amende honorable, — c'est leur propre expression — au monument que la ville de Rouen projette d'élever à l'héroïne.

A cet effet, un comité vient d'être constitué sous la présidence du cardinal Bourne, pour recueillir dons et souscriptions. Et personne ne sera étonné d'apprendre que, en tête de liste, se trouve le nom de Bernard Shaw, le célèbre auteur de Saint-Jeanne.

Tant il est vrai que les plus impitoyables des ironistes peuvent être par ailleurs les plus sérieux et les plus sensibles des hommes.

### Le roi des Bohémiens.

Le roi des Bohémiens, Michel II — de son nom de naissance Michel Krick — vient d'adresser une requête au gouvernement de Tchéco-Slovaquie.

Il sollicite l'autorisation pour lui, et sa cour, de séjourner pendant six mois consécutifs dans la Moravie.

Ce désir d'une vie sédentaire, si peu conforme aux habitudes de son peuple,

## A PROPOS DE PAUL FROMENT

Notre distingué compatriote, M. Paul Delsières, agrégé de l'Université et professeur au lycée Ampère à Lyon, nous adresse le bel article suivant où il veut bien nous en faire prévoir d'autres — preuve nouvelle de l'intérêt croissant avec lequel on suit ce mouvement de renaissance régionale auquel le Journal du Lot est heureux de donner tout son concours.

Les articles qu'a donnés dans ces colonnes mêmes M. Lafon ont replacé Paul Froment au premier plan de l'actualité locale. Je garde un souvenir trop ému de mon premier contact avec Froment, de la révélation que fut pour moi, il y a déjà plusieurs années, la découverte de ce pur et fier poète, pour n'avoir pas lu, avec l'attention qu'elle mérite, cette étude consciencieuse, nourrie de documents, animée du meilleur enthousiasme.

On ne peut que féliciter et remercier M. Lafon d'avoir revendiqué Froment pour le Quercy. Nos aimables voisins du « pays bas » comme s'ils n'étaient pas assez riches de la gloire de Jassmin, paraissent bien en effet avoir eu quelque velléité de s'annexer notre félibre. Que dis-je ? Non pas le seul Froment, mais bien, — frémissiez, patriotes cadurciens ! — le Quercy tout entier. Je ne plaisante pas. Ouvrez plutôt, d'Armand Praviel et J.-R. de Brousse, l'Anthologie du Félibrige, — livre d'ailleurs si précieux, à qui je dois, pour ma part, ma première initiation aux lettres d'oc. — Cet ouvrage classe les poètes selon leurs provinces. Vous y trouverez Froment sous la rubrique Agenais, naturellement, et une notice vous apprendra qu'il est né à Floressas, en Quercy, près de Villeneuve-sur-Lot... D'où il résulte bien, n'est-ce pas, que le Quercy n'est qu'un canton de l'Agenais. Evidemment, si la Garonne avait voulu... Les distingués auteurs de l'ouvrage visent évidemment à bien que la Garonne n'a pas voulu quitter le pays de Gascogne, et leur mépris ne peut que justifier l'opinion courante qui fait du Français moyen et décoré, un personnage assez insouciant des questions de géographie. — Il est certes indiscutable que Froment a trouvé à Villeneuve, en Victor Delberger et dans le petit groupe du Calé, un encouragement de prix : c'est au Calé et à l'Armanat Garonnenc qu'ont paru ses premiers essais, c'est à Villeneuve que furent édités ses deux recueils, et il semble bien qu'il y avait dans cette charmante ville un foyer félibréen assez ardent, tel que nous ne connaissions pas à cette époque notre Cahors. Par là s'explique l'indétermination de tant d'auteurs qui s'obstinent encore à localiser Froment dans l'Agenais. Il est pourtant bien à nous, et par son origine, et par sa langue (comme il serait facile de le montrer) et il n'a jamais, que je sache, renié son plateau natal de Floressas où il dort l'éternel sommeil. De chez nous aussi lui sont venus des encouragements : n'est-ce pas notre Maratuech qui fut le premier confident de sa muse adolescente, qui prodigua ses conseils au débutant, qui, plus tard, mit à Flous de Primo une préface étincelante ? Ces querelles, au reste, peuvent

sembler assez mesquines et il convient, je crois, de ne pas s'y attarder. C'est qu'en réalité Froment, par la vigueur de son talent, par le relief de son originalité, déborda le cadre étroit de nos provinces ; consacré par Mistral, apprécié des connaisseurs, il est entré d'un coup dans le chœur harmonieux des chanteurs qui sont le commun apogée d'un peuple et d'une littérature, — et c'est tout le pays d'oc qui porta le regret de sa fin prématurée.

De cette brève et claire existence M. Lafon nous a dit l'essentiel. Un mérite entre autres dont il faut lui savoir gré est son exactitude. L'histoire est, on le sait, une pauvre petite science conjecturale et la chronologie même n'échappe pas à une certaine fantaisie. C'est ainsi qu'il faut parfois se donner bien du mal pour arriver à obtenir une simple date. Froment est né le 17 janvier 1875. N'empêche que MM. Praviel et de Brousse, dans l'ouvrage cité, M. E. Portal, dans son Antologia Provenzale (en italien) le font naître en 1878. Quant à M. Emile Ripert, professeur de provençal à l'Université d'Aix-Marseille, il en prend encore plus à son aise avec ces menues questions, place en 1885 la naissance de Froment et prolonge sa vie jusqu'en 1907 ! (voir le Félibrige, chez Colin, 1924, p. 170). Le paragraphe qu'il consacre à notre poète contient d'ailleurs d'autres erreurs de fait.

Sur un point toutefois je me permettrai de chercher noise à M. Lafon. Ce n'est pas fin mai 1895 que Clémence Isaure vit venir à elle Paul Froment et lui fit l'hommage d'une de ses plus belles fleurs. Il faut rendre à chacun son dû. Je dirai quels furent les rapports de Froment et de Clémence Isaure. C'est à M. l'Escolo Moudino, société félibréenne de Toulouse, que revient le mérite d'avoir révélé le jeune poète. Froment, qui était alors au Laurier, près de Villeneuve, avait envoyé à cette société, en vue de ses journaux de 1895, le manuscrit de *Sous les Mesados*, qui fut en effet couronné. Il fit mieux : accompagné de Victor Delberger, il se rendit à Toulouse et prit part à la félibrie du 26 mai. Simple- ment, sans grands gestes, les yeux levés au ciel, avec un très original défaut de langue que signalent les chroniques du temps, il dit quelques-unes de ses naives poésies, la *Bugado*, *lou Baillet de Bordo*. L'effet produit fut immense : qu'on en juge par le compte-rendu de Paul Mariéton à la *Revue Félibréenne* (tome xi, année 1895, page 10) : « Le lendemain, dimanche 26 (mai), l'Escolo moudino tenait ses jeux floraux avec éclat dans la salle des fêtes du Conservatoire... De cette journée un souvenir inoubliable « restera aux Toulousains dans la révélation qui leur a été faite au Conservatoire d'un vrai poète paysan, « le valet de ferme quercinois, Paul « Froment. A Toulouse encore inédit, « Froment a produit une impression « profonde avec son débit ingénieux, « si charmeur sous sa gaucherie gracieuse. Et je tiens à saluer moi-même « ici l'avènement de ce pur artiste « de nature. »

Paul DELSÈRES.

Lire la suite en deuxième page

Contre les importuns. Georges Courteline répondait à chaque demande d'enquête ou d'interview par la lettre circulaire suivante : « Monsieur et cher confrère, « En réponse à votre lettre du... par laquelle vous voulez bien me demander mon opinion à propos de... « J'ai l'honneur de vous informer que je m'en fous complètement. « Dans l'espoir que la présente vous trouvera de même, je vous prie d'agréer, etc... »

### Nouvelles de Russie.

Des dépêches venues du pays des Soviets relaient la semaine dernière le jugement de professeurs accusés de propagande antibolchevique. « L'un d'eux est mort subitement, dit une de ces dépêches, au moment où on lui posa la question « De quelle question s'agit-il ? « Serait-ce le retour à la question, comme on l'entendait au moyen âge ?

LE LIÈGE.

# Chronique du Lot

## A PROPOS DE PAUL FROMENT

(Suite de l'article de première page)

C'est à la suite de ce premier triomphe que fut décidée, entre les adhérents de l'Escoto moundino, une souscription qui permit l'impression d'A trabes regos. Le livre, adressé aux revues et aux notabilités du Félibrige, reçut partout l'accueil le plus enthousiaste. Il serait long d'énumérer les articles élogieux qui, de toutes parts, s'élevèrent en son honneur. Paul Mariéton poursuivait ainsi le compte rendu précité : « Sa prime eue, vire, simples « rimes d'un pitou » paysan, A trabes regos, promet un maître. Je viens de boire d'une haleine (on reconnaître dans ce qui suit les termes mêmes d'une lettre citée par M. Lafon) « cette fraîche « brise de poésie terrienne qui m'arrive de son Quercy. Il a un don « bien rare, le naturel, et un autre « aussi, la verve, l'abondance verve, « sève heureuse d'une imagination « qui jouit d'elle-même, avant de sonner à réjouir autrui, Fruste mais « avisé, moins naïf qu'ingénu, écoutez « dès la première heure et content de son humble sort, Paul Froment est « en situation favorable pour donner « au Midi un nouveau grand poète. » M. Antonin Perbosc, dans la même Revue Félibréenne, consacrait à ce premier recueil une étude de plusieurs pages. Même note sympathique à la Terre d'Oc, n° du 16 au 31 janvier 1896), sous la signature de M. Baequière-Fonade. Il y a surtout à retenir le témoignage essentiel de Mistral (Aïoli du 17 janvier 1896), qu'à très opportunément rappelé M. Lafon. Le Maître de Maillane consacrait de sa haute autorité la réputation du nouveau venu. C'était pour Froment le commencement de la gloire.

J'en arrive en suivant l'ordre même des temps, aux relations de Froment et de l'Académie de l'hôtel d'Assasat. Cette illustre institution, il n'est pas inutile de le rappeler, avait quelque peu perdu de vue la mission à elle confiée par ses fondateurs, de protéger et développer le « gai savoir ». Depuis longtemps déjà, dame Clémence ne parlait plus « patois ». En 1895 seulement, elle venait de se décider à rétablir les concours en langue d'oc. La belle infidèle manqua-telle (tout au moins au début, car depuis...) d'un certain sens des finesse d'un parler oublié ? Toujours est-il qu'elle ne semble pas avoir partagé à l'égard de Froment l'engouement général. A trabes regos lui fut présenté en 1896 ; le recueil obtint tout juste une mention honorable. On n'osa pas infliger à Mistral un trop éclatant démenti, mais que de réserves et de timidité ! « De même (elle est assez « juste, la flûte) du labourer agencien « Paul Froment, M. Mistral, qui s'y « connaît, a fort aimablement accueilli, à son apparition, ce recueil « poétique qui a pour titre : « A trabes « regos. On pourrait peut-être y critiquer certaines inexpériences ; mais M. Froment est un jeune. « Nous marquons d'une note blanche son œuvre de début, car elle « nous donne le droit d'espérer de « lui mieux encore. »

C'est ainsi que s'exprime, en termes dont on appréciera la mesure, le rapporteur du concours de poésie romaine, M. Gaston Jourdan (Recueil de l'Académie des Jeux floraux, année 1896, page 407).

L'an d'après, 1897, Froment adressait aux immortels de Toulouse le manuscrit de Flous de primo. Un peu mieux partagé cette fois, il obtenait, non pas une prime (M. Lafon s'est contenté, je pense, de reproduire une indication erronée de Maratuech dans sa préface), non pas même une marguerite d'argent (ainsi qu'on l'a dit, et très précisément M. Ernest Lafont lui-même, — non pas le nôtre, mais un de ses homonymes qui écrivait au Réveil de Lot-et-Garonne, le 25 juin 1903), — mais un ceillet. Voici les termes du rapport, confié comme précédemment à M. Gaston Jourdan, qui régit, de façon décisive, ce petit point de botanique : « Nous « nous trouvons avec M. Paul Froment, en pleine campagne gasconne. L'an dernier nous avions accueilli son premier recueil poétique « avec la plus vive sympathie ; cette « année il nous offre les prémices « d'un nouvel essai. Les qualités que « nous avions précédemment signalées se retrouvent ici ; la langue est « pure, l'inspiration pûnée à bonne « source, mais l'ouvrage n'a point assez d'ampleur pour que nous puissions lui donner un de ces prix que « nous réservons aux travaux d'une « certaine importance. M. Froment « voudra donc bien se contenter d'un « ceillet, d'une de ces modestes fleurs « rettes qui lui rappelleront celles de « ces champs qu'il aime tant. Qu'il « soit assuré cependant que l'Académie « mie sait apprécier son talent com- « me il le mérite. » (Recueil de l'Académie des Jeux floraux, année 1897, pages 536, 537). L'ceillet d'argent applicable à tous les genres, avait une valeur de 100 francs, et l'on sait que Froment troqua la fleur contre un beau billet, — en quoi il ne fit que suivre l'exemple de Victor Hugo ! Quant à la hiérarchie rigoureuse qui règne, à n'en pas douter, dans les parterres de Clémence Isaure, c'est un point où

## LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX

Le ministre de la Santé publique adresse l'appel suivant : Français ! La tuberculose fait annuellement plus de 100.000 victimes dans notre Pays.

Or, la tuberculose est une maladie éminemment évitable, et il est possible de lutter efficacement contre ses ravages par des mesures appropriées. Pour cela, que faut-il ? Répondre partout les notions d'hygiène et de prophylaxie indispensables, multiplier les dispensaires, préventoriaux, sanatoriaux et œuvres de placement familial.

Que tous les citoyens se ligent contre cet ennemi national qu'est la tuberculose et fassent un effort commun en vue de la création des établissements de cure et de préservation qui nous font encore défaut !

Dans ce but, achetez tous le Timbre Antituberculeux mis en vente par le Comité National de Défense contre la Tuberculose.

Le Ministre de la Santé Publique, Désiré FERRY.

**Compatriotes**

Notre distingué compatriote M. Dejoncle, conseiller d'Etat est nommé pour 4 ans, membre du Conseil Supérieur de l'établissement national des invalides de la marine.

**Ecole de perfectionnement des Commandants de réserve de Montauban**

Il est rappelé à MM. les Officiers de réserve inscrits à l'Ecole des Commandants de Montauban que la prochaine séance aura lieu, le jeudi, 18 décembre, à 10 heures et 14 heures au Cercle Militaire. Les officiers détenteurs de la carte de surclassement périmée délivrée pour la période 1<sup>re</sup> octobre 1929-30 septembre 1930, sont priés de l'apporter à la séance.

**Tabacs**

M. Maisonnier, de St-Pierre-Toirac, est nommé vérificateur de culture au Buisson (Dordogne).

**P. T. T.**

Mme Debat est nommée receveuse des P. T. T. de 5<sup>e</sup> classe aux Quatre-Routes (Lot).

**Médaille militaire**

La médaille militaire a été attribuée à M. Bons, facteur de postes à Saint-Pierre-Toirac.

**Succès universitaire**

Notre compatriote, M. Jean-Louis Aussel, de l'arrondissement de Gourdon, habitant Levallois-Perret, vient de passer avec succès le certificat d'études supérieures d'études pratiques de langues vivantes (espagnol et anglais) et le certificat d'études supérieures d'études littéraires classiques (français-latins).

**Le Lot à Paris**

La Société « Le Chêne du Quercy » donnera une grande matinée dansante dans les Salons du Restaurant Coquet, 80, Boulevard de Clichy (Métro, Place Blanche), le dimanche 14 décembre 1930, à 14 heures.

Tous les Lotois de Paris, ainsi que les étrangers à ce département sont assurés d'y trouver une agréable après-midi en même temps que l'accueil le plus cordial.

**Le Comité des Fêtes.**

**Nos compatriotes à Paris**

La Grappe du Quercy (originaires de l'arrondissement de Gourdon), donnera sa matinée dansante suivie de concert, le dimanche 21 décembre à 14 heures, dans la salle du Palais des Fêtes, 199, rue St-Martin.

Jouets et friandises seront distribués aux petits gratipillions.

Le meilleur accueil sera réservé à tous les Quercynois.

**Le Président,**  
F. VIALLE.

**Indemnités**

L'indemnité pour frais de tournée allouée à l'inspecteur et au sous-inspecteur de l'Assistance publique dans le Lot est fixée à 4.500 francs.

**P. O.**

M. Meynard, chef de district à St-Junien (Hte-Vienne), est nommé à Figeac, en remplacement de M. Raud, nommé à Terrasson.

**Collision**

M. G..., du Pournel, conduisait une charrette de foin, lorsqu'une auto, venant de Cahors, heurta la charrette et la renversa.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes. Il fallut ramasser le foin, le recharger sur la charrette. Quant à l'auto, elle a subi de sérieux dégâts.

**Pour cafards, ETO à 2,50. Pour les rats VIRUS ROUGE Ampoule à 4,50.**

**Pharmacies, drogueries, herboseries. — OLIVIER, Avignon.**

J'avoue ma totale incompétence. Que si l'on est curieux de précisions, on pourrait faire appel à M. l'abbé Cubaynes : il connaît mieux que quiconque les jardins en question, d'où il nous ramène, tous les mois de mai, quelque nouvelle fleur...

Paul DELSERIERS.

## Question au ministre du travail

M. Loubet, sénateur, demande à M. le ministre du travail si, en l'état actuel de la législation, un travailleur agricole qui, en septembre 1921, alors qu'il était au service de ses parents, a été victime d'un accident du travail ayant entraîné l'amputation de l'avant-bras gauche, et qui n'a perçu aucune indemnité, peut bénéficier des dispositions des lois du 11 juillet 1930, 15 décembre 1922, ou toutes autres et obtenir une pension ; si les parents de ce travailleur peuvent être recherchés, à un titre quelconque, pour les causes de l'accident, et, le cas échéant, quelles formalités devraient être accomplies pour bénéficier des avantages concédés par les lois en vigueur.

**Réponse.** — L'accident étant survenu avant la date d'entrée en vigueur de la loi du 15 décembre 1922, la victime ne peut se réclamer des dispositions de cette loi ; elle ne serait donc pas fondée à exercer contre l'exploitant l'action prévue par la loi du 9 avril 1898, sur les accidents du travail. Mais elle pourrait, le cas échéant, prétendre au bénéfice de la loi du 27 juillet 1930, ayant pour objet de faire bénéficier les victimes d'un accident du travail agricole du régime des allocations institué par la loi du 15 août 1929, si sur sa requête, et conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi du 15 juillet 1926, le président du tribunal civil du lieu de l'accident rend une ordonnance constatant le caractère professionnel de son accident et fixant à un taux au moins égal à 20 0/0 le degré d'invalidité qui en est résulté directement.

## A PARIS

**Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER**

5, rue Malher, 5, (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul

**TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS**

**RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES de 18 à 24 fr. par jour**

**FLOIRAC**  
(Originaires du Lot) Téléphone Propriétaire ARCHIVES 60-92

**Hôtel recommandé par le Journal du Lot**

**Armée**

MM. le lieutenant Beaudou, du 8<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais et Marie, lieutenant, attendu d'Afrique Occidentale Française, sont affectés à 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

**Subvention**

Par arrêté du Ministre du Travail, une subvention de 790 francs est allouée à la Société de secours mutuels de St-Vincent-de-Paul, de Vayrac.

**Les beaux produits**

M. Pons, propriétaire à Parnac, a récolté dans son champ des Saunières, 10 herbes pesant 75 kilos ; 10 carottes pesant 7 kilos et 10 salsifis formant une botte de 2 kilos.

**Imprudence**

M. Strabol, de St-Pierre-Toirac, revenant de la chasse, posa son fusil dans un coin de la maison. Son jeune frère prit l'arme qui était chargée. Il la manipula lorsque tout à coup, elle éclata.

Le jeune homme fut blessé à côté droit. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins de M. le docteur Rougier.

**Trouvée morte**

Le Parquet a été informé que l'on avait trouvé le cadavre d'une septuagénaire, demeurant à St-Céré.

Il y a 6 jours, Mme Justine Cépède, veuve Lapoulevrière, âgée de 72 ans, demeurant à St-Céré, boulevard Carnot, n'était pas sortie de chez elle.

Les voisins s'émerurent et pénétrèrent dans la maison. Sur le plancher de la chambre, ils aperçurent, étendu, le corps inanimé de la malheureuse femme, dont la tête était placée sous le lit.

La gendarmerie fut prévenue et peu après M. le docteur Darnis arrivèrent sur les lieux pour procéder aux constatations légales.

Le docteur Darnis déclara que la mort était naturelle, et le permis d'inhumer fut donné.

Détails macabres : les rats avaient rongé une partie de la figure et des mains de la pauvre femme.

**Tentative de cambriolage**

Le Parquet a été informé qu'une tentative de cambriolage avait été commise à Ste-Alauzie, au village de Troly.

Deux individus se présentèrent la nuit, frappèrent à coups redoublés contre la porte de la maison de M. Teulet.

La porte ne fut pas ouverte : mais Mme Teulet, ayant voulu reconnaître les étrangers, ouvrit les volets d'une fenêtre.

Au même moment, des coups de revolver furent tirés contre Mme Teulet.

Les voisins, appelés, accoururent et les malfaiteurs prirent la fuite. Une enquête a été ordonnée.

## CAHORS MAUVAIS CHEMINS !

Les Cadurciens qui se sont rendus à la gare de marchandises pour visiter le « Train-Exposition » dont nous parlons, d'autre part, n'ont pas été ravis de la route qu'ils ont suivie.

En vérité, le contraire nous eût étonné !

Il y a eu plus de 4.000 visiteurs qui, pour se rendre à la gare de marchandises, ont été obligés de parcourir l'avenue de l'Abattoir et la route qui accèdent à la gare.

Mais combien, parmi eux, ont failli retourner sur leurs pas ?

La curiosité les poussant, — et avec raison —, ils parcoururent ces chemins.

Ces chemins sont impraticables. Mardi, la pluie tombait à torrents. On pataugeait dans des mares de boue.

Quand une auto passait — à toute vitesse, évidemment — il fallait se mettre dans le talus pour ne pas être éclaboussé par les flots de boue projetés.

Au surplus, il faut reconnaître que l'été, lorsque ces chemins sont secs, c'est dans des paquets de poussière que l'on marche.

Eh ! bien ! dira-t-on, que signifient ces observations ci-dessus ?

Elles signifient, tout simplement, qu'il est de toute nécessité de réparer, de mettre dans un état normal ces chemins dont, plus de 4.000 Cadurciens ont constaté, mardi, le mauvais entretien.

Il n'appartient pas à la ville de faire procéder à ces travaux de réparations.

Il faudrait bien, dès lors, que les administrations qui sont chargées de l'entretien de ces chemins, fissent, au plus tôt, le nécessaire.

Nous le répétons, pendant l'hiver, ces chemins sont des cloaques ; pendant l'été, ce sont des paquets de poussière qui saupoudrent les imprudents passants.

Ce n'est pas la première fois que pareilles constatations et réclamations ont été faites.

Il faudrait bien, tout de même, que ce fût la dernière !

L. B.

**P. S.** — Un post-scriptum s'impose !

On nous prie de demander si, après des travaux de canalisation nécessaires par l'installation de conduites d'eau, de gaz, du téléphone, les rues éventrées ne devraient pas être complètement remises en état comme elles l'étaient avant les travaux ?

Nous nous permettons bien de répondre : oui. Mais cette mise en état doit être faite par ceux qui ont creusé les tranchées, éventrés les rues.

L. B.

**LES CADEAUX TOUT OR DE CHEZ Mandelli**

sont cette semaine à des PRIX TRÈS INTERESSANTS.

**Conférence**

Lundi, 8 décembre, avait lieu au Palais des Fêtes, mis obligamment par M. Feydel à la disposition du Comité départemental de Défense contre la Tuberculose, une conférence sur les fléaux sociaux donnée par M. Collard, l'éminent propagandiste, délégué par le Ministère de la Santé Publique et par l'Office national d'Hygiène sociale.

Cette conférence était réservée aux élèves du Lycée et de nos grandes écoles de Cahors. M. le Préfet président, assisté de M. Flottes, Inspecteur d'Académie, de M. le docteur Fourgous et de M. le docteur Rogé.

M. Collard brossa un tableau saisissant des principaux fléaux sociaux, de leur danger de contamination, de leur évolution et des moyens d'armement mis à notre disposition pour les conjurer.

Le distingué orateur, admirablement servi par sa compétence, l'attrait et la clarté de son exposé, ainsi que par sa diction impeccable et le charme de son naturel, déchâna dans l'auditoire un véritable enthousiasme. Il parvint, avec une rare adresse et une persuasion subtile, à dénoncer des maladies, telles que la syphilis, dont le nom, hier encore, devait être tenu pour secret.

La causerie, émaillée d'anecdotes spirituelles et d'à-propos plaisants, fut un véritable régal de science et de bonne humeur dont nos jeunes gens gardèrent longtemps le souvenir.

A l'issue de la Conférence, M. Flottes, Inspecteur d'Académie, en phrases heureuses et délicates, tint à remercier chaleureusement le jeune orateur dont le passage, dans notre événement important et, espérons-le, profitable.

**SERVICE DES EAUX**

Pour permettre de faire des réparations urgentes, le service de l'eau potable sera fermé vendredi, 12 décembre, de 23 h. du soir à 5 h. du matin.

**Les originaires de la Dordogne**

Les originaires de la Dordogne habitant Cahors sont invités à vouloir bien assister à la réunion générale qui aura lieu vendredi soir, à 9 heures, au siège social de la Société, Café de Bordeaux.

## LE TRAIN-EXPOSITION des applications de l'électricité

La Compagnie du P.-O. a organisé un Train-Exposition des applications rurales de l'électricité.

Le Train-Exposition est arrivé à Cahors, mardi, et fut installé sur une voie de la gare des marchandises.

Dès 2 heures, il y avait foule autour du train. Le public avait répondu à l'invitation qui avait été adressée par la Cie.

Les autorités locales étaient présentes. Elles furent reçues par MM. Auréjac, chef de gare à Cahors et l'inspecteur divisionnaire du P. O. On remarquait MM. Paul Bert, Préfet du Lot, Salanié, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, Gayet, 2<sup>e</sup> adjoint, plusieurs conseillers municipaux, Gayet, Orliac, conseillers généraux, Manhiabal, le général Dufour, Gay, directeur des services agricoles, Gromas, professeur d'agriculture, Michot, directeur de la Cie du Gaz et d'électricité du Bourbonnais, des ingénieurs du Bourbonnais et de la Pyrénéenne, et d'autres personnalités.

A 14 h. 30, quand le cortège officiel arriva au train, la « Marseillaise » retentit et la visite commença.

Ce train-exposition a 145 mètres de longueur : il est composé de 10 voitures, toutes luxueusement aménagées. Dans neuf voitures sont installés tous les outils, instruments, appareils de ferme, d'éclairage et de chauffage modernes touchant les usages domestiques, salle de bains, machines à coudre, chauffeuses, fers à repasser.

On voit, également, des appareils d'artisanat rural intéressants les charbons, les menuisiers, les charpentiers.

Tous ces appareils sont mus par le courant électrique.

M. l'inspecteur divisionnaire du service central de la Compagnie d'Orléans, chargé des services commerciaux, guidait les visiteurs officiels à travers les divers compartiments des wagons.

Les démonstrations étaient faites par un personnel qualifié du train et les agents de la Compagnie du Bourbonnais.

Les visiteurs furent fort intéressés par ces démonstrations et furent même émerveillés des progrès accomplis dans le domaine électrique.

Il est certain que lorsque l'électrification sera généralisée, dès que le prix du courant sera à la portée de tout le monde, une grande amélioration se produira dans la vie. Cette exposition a permis de montrer que chacun trouvera les appareils nécessaires pour la propreté, l'hygiène, le confort, l'économie de temps.

En quittant le train, les visiteurs officiels se sont rendus dans la première voiture aménagée en wagon-salon de réception et pourvu d'un poste phonographique et d'un haut parleur.

C'est l'ancien wagon-salon de l'Empereur Napoléon III auquel, nous affirmons, on n'a apporté que de légères modifications.

Et c'est dans ce wagon-salon que les invités ont sablé le champagne, offert par la Cie d'Orléans.

Malgré la pluie, le vent qui soufflait en tempête, pendant toute la journée et jusqu'à 22 heures, une foule considérable s'est pressée dans les voitures du Train-Exposition.

Félicitons la Cie du P.-O. de son heureuse initiative et ses excellents agents pour l'amabilité avec laquelle ils ont fait les honneurs du Train-Exposition à tous les visiteurs sans distinction.

Quand nous aurons dit qu'il y a eu près de 5.000 visiteurs, on comprend combien a été grand le succès de cette exposition.

**Nouveau Confrère**

Nous avons reçu le premier numéro d'un journal qui porte ce joli nom *Feu Follet* et dont le texte vif et brillant répond parfaitement aux promesses du titre.

Ce charmant confrère est plus encore qu'un journal féministe, c'est un journal féminin. Il est rédigé, administré et dirigé par des légères-maitresses de troisième année de l'Ecole Normale de Cahors. Il annonce comme très prochaine l'apparition de son second numéro.

Que notre nouveau confrère veuille bien agréer avec notre salut de bienvenue nos meilleurs souhaits de succès.

**Union française pour le suffrage des femmes**

Un groupe cadurcien est en voie de formation. Une réunion préparatoire s'est tenue à la Mairie, le jeudi 4 décembre et un Comité provisoire a été constitué.

Mme Malaterre-Sellier, Secrétaire générale du groupement national, parlera le 15 décembre à Cahors, à 21 h., au Théâtre, sous la présidence de M. de Monzie, et de leur action pour la paix.

Ceux et celles qu'intéresse la collaboration féminine aux affaires générales viendront entendre Mme Malaterre, « Belle figure de femme parmi les Françaises et parmi les citoyennes du Monde ».

**Le Bureau provisoire.**

**Inspection des finances**

Notre jeune compatriote M. Georges Rollés, ancien élève du lycée Gambetta, rédacteur au ministère des finances vient d'être reçu à la 1<sup>re</sup> partie du diplôme de l'Ecole des sciences politiques (section finances publiques).

Nos félicitations au jeune lauréat, qui est le fils de l'excellent coiffeur bien connu dans notre ville.

## M. PHILIPPE GAUBERT et « les Amis de l'Harmonie »

L'excellente société, *Les Amis de l'Harmonie*, a voulu honorer celui qu'elle tient, à juste titre, pour le « grand patron » des musiciens quercynois et elle a donné son nom à la salle où se tiennent ses réunions. Elle ne pouvait mieux faire que de mettre ses répétitions sous un tel patronage. Dans une « salle Philippe Gaubert », comment ne pas faire de bonne musique ?

A cet hommage, rendu à son talent et à sa gracieuse amitié, le Maître Philippe Gaubert a répondu par un émouvant hommage à ses amis et à son pays natal, auquel il reste profondément attaché.

Nous sommes heureux de publier la lettre qu'il a adressée aux Amis de l'Harmonie :

Paris, 3 décembre 1930.

MES CHERS COMPATRIOTES, MES CHERS AMIS,

« Je ne sais comment vous dire la joie que j'éprouve ! Je suis très ému et ravi à la pensée qu'une salle de concerts, à Cahors, va porter mon nom. Comment vous remercier de l'honneur que vous me faites ? Je suis confus. »

« Vous savez combien je suis près de vous et combien j'aime notre beau Quercy que mon cœur n'a jamais quitté ; mon seul regret est de ne pouvoir y vivre autant que je le voudrais, d'abord parce que j'y compte de bons et vieux amis que je suis heureux de retrouver dès que je le peux et ensuite parce que j'aime mon pays profondément ; je l'aime parce qu'il est mon pays et celui de tous mes chers disparus... et je l'aime aussi parce qu'il est magnifiquement beau. »

« Rien n'est plus poétique que la vallée du Lot avec ses grands peupliers, rien n'est plus rude et sauvage que les Causses, ni plus joli que le ciel si léger, si bleu que l'on voit au-dessus des collines grises qui entourent notre chère ville. »

« Je me souviens d'un couchant incomparable de septembre, l'an dernier... j'étais à Larroque avec quelques-uns d'entre vous... le soleil tout rouge se couchait derrière Cahors — c'était émouvant, grandiose, musical ! Je dois à ces beaux souvenirs quelques-unes de mes meilleures inspirations. »

« Je vous félicite, mes chers amis, d'avoir fondé cet ensemble musical « Les Amis de l'Harmonie ». »

« Ne vous inquiétez pas des critiques ! Travaillez et faites bien et puisque vous avez la chance de vivre dans un pays magnifique, soyez dignes de lui, en lui offrant, en échange, de belles sonorités, dans un style pur comme le ciel de Cahors. Aimez la musique, elle vous apportera de grandes joies et vous élèvera au-dessus de la vie ! »

« Je suis fier d'être de Cahors, pays enchanteur. Je vous dis, à bientôt, le plaisir de vous voir et de vous entendre, non seulement en public, mais aussi dans cette salle, qui grâce à votre joliment pensée porte mon nom. »

« Trouvez ici l'expression de ma vive reconnaissance et de ma très vieille amitié. »

**« Votre compatriote et ami, Philippe GAUBERT. »**

**Mairie de Cahors (Service des eaux)**

Le concessionnaire du service des eaux de la ville de Cahors croit devoir rappeler à la population que l'usage des bornes fontaines n'est autorisé que pour les besoins domestiques. Il est interdit d'y laver du linge, des légumes, des véhicules, d'y faire boire les animaux, de les doucher, etc...

L'abreuvement des animaux n'est autorisé qu'aux bassins abreuvoirs, dans lesquels il est expressément défendu de laver quoi que ce soit.

Le concessionnaire, usant de son droit poursuivra tous les contrevenants aux dispositions ci-dessus.

**Accident**

Mme Mélanie M..., ménagère chez M. Feydel, est tombée dans l'escalier de la maison.

Dans sa chute elle s'est fracturé l'avant-bras droit, 40 jours d'incapacité de travail.

**Aveuglé par les phares**

M. Delpyrot, entrepreneur de charpentés à Léohard était en moto, sur la route, lorsqu'il fut aveuglé par les phares d'une auto qui arrivait.

Il perdit l'équilibre et tomba. Il s'est fait à la figure des blessures qui ne sont pas très graves.

Il est regrettable que le chauffeur de l'auto n'ait pas été reconnu.

**Contравention**

Les gendarmes de Cahors ont dressé contравention à un propriétaire de Flaungne, qui fut rencontré aux Sept-Ponts, sur sa camionnette, dont l'arrière n'était pas muni du feu rouge.

**Les Sports**  
— A FIGEAC.

**Groupe sportif figeacois.** — Malgré un temps menaçant, de nombreux spectateurs étaient venus, dimanche, au terrain de Loudiou, où se jouait le match Sporting-Club Tulliste contre Groupe Sportif Figeacois.

Disons tout de suite, que le G. S. F. sortit vainqueur de cette rencontre par 10 points (2 essais, 2 buts) à zéro. Ce fut, de l'avis de tous, le plus beau match de la saison.

L'équipe de Tulle, très vite en lignes arrière, possédait également, des avants lourds mais très mobiles.

Quant à l'équipe de Figeac elle fit une grande partie. La défense fut formidable et rien ne fut négligé pour ouvrir sur les lignes arrières en grande forme. Tous les

jeux sont à féliciter, surtout les avants qui menèrent un train d'enfer. Souhaitons que cela continue.

En résumé, ce match fut des plus équilibrés, les équipes de valeur sensible-ment égales firent du jeu ouvert à outrance. Attaques, contre-attaques se succédèrent sans répit et ce fut la meilleure équipe qui triompha par deux essais de toute beauté.

Félicitations sans réserve les 30 joueurs de nous avoir fait assister à une aussi belle partie de hand-ball.

Arbitrage sévère et impartial de M. J. Destic.

A PUYBRUN.

Match de football. — Dimanche, l'U. S. de Puybrun s'est rencontrée en match amical avec le F. C. de Martel.

Puybrun a triomphé par 6 points (2 essais) à 3 points (1 essai).

A SOULLAC.

U. S. S. football. — Dimanche dernier nos locaux firent triompher nos couleurs en championnat du P. A., 2<sup>e</sup> série, en battant Le Bugue sur son terrain par 11 à 0.

La première mi-temps fut plutôt terne, on sentait que les joueurs s'étudiaient; la mi-temps fut d'ailleurs silencieuse sur un score entièrement vierge. Dès la reprise du jeu, Souillac attaque et trouve la touche dans les 22 du Bugue. A la touche Souillac s'empare de la balle, et, après une superbe course des trois-quarts, un essai est marqué. Le jeu continue à être très vite. Sur une touche du Bugue, Montcuquet arrête la balle, fait une superbe feinte, et, après une course le long de la touche, marque un des plus jolis essais que Souillac ait réussis de toute la saison, le but est réussi: Souillac, 8; Le Bugue, 0.

Le jeu se ralentit, on sent la fin qui approche, mais avant le coup de sifflet, les avants marquent un autre essai qui ne sera pas transformé.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette nouvelle victoire, et nous félicitons avec tout notre cœur de Souillac tous les joueurs de savoir porter si loin nos couleurs locales.

Championnat du P. A. deuxième série. — Dimanche prochain sur le terrain de Pondallan, aura lieu en championnat, la rencontre Lavardac contre l'U. S. S. Nous espérons qu'un public nombreux viendra soutenir et encourager nos locaux. La partie s'annonce fertile en beau jeu, Lavardac ayant battu Le Bugue par 6 à 0, les deux équipes s'annoncent d'égale force. La victoire n'est pas assurée ni pour les uns ni pour les autres, mais nous sommes sûrs que les Souillacais auront à cœur d'ajouter un nouveau succès à la liste déjà longue de ses victoires.

Bat de l'U. S. S. — Suivant une vieille tradition, l'U. S. S. organise à l'issue de son bal annuel du Nouvel An, une tombola dotée de prix de valeur. Les billets sont en vente chez les commerçants et chez tous les membres du bureau; les prix consistent en deux oies grasses et quatre canards gras.

**LE ROBINSON**  
Les Samedis, Dimanches  
fêtes et veilles de fêtes  
**GRAND BAL**  
Repas sur commande,  
NOCES ET BANQUETS

Retenez votre table pour le réveillon de Noël  
**Arrondissement de Cahors**

Anglars-Juillac  
Journée du 30 novembre. — La quête organisée dans notre commune en faveur des veuves et orphelins de Bretagne, éprouvés par la terrible tempête du 18 au 20 septembre, a rapporté 251 fr. Nos félicitations à notre population et au quêteur dévoué, M. Henri Teyssière, qui avait bien voulu se charger de la collecte.

Cazals  
Secours Mutuels. — Notre Société de Secours mutuels, a tenu dimanche dernier, son assemblée générale.

Après une étude sérieuse faite au sujet de l'application des Assurances sociales, il a été décidé, après l'avis conforme du Conseil d'Administration, que la Société continuerait à fonctionner, comme par le passé, pour assurer le service « maladie ». Il ne semble pas, en effet, en l'état actuel, que les assurés facultatifs, aient intérêt à quitter la Société, vu surtout le manque d'organisation et de mise au

point, en ce qui concerne le fonctionnement de la loi dans les campagnes.

Le président a toutefois engagé les sociétaires à adhérer, dès maintenant, aux Assurances sociales pour le service « retraites ».

La cotisation mensuelle a été maintenue provisoirement à 2 fr.

Les absents à la réunion sont invités à verser d'urgence leur complément de cotisation pour 1930.

Le président vient d'être avisé qu'une nouvelle subvention de 343 fr. a été attribuée à la Société.

**Lalbenque**  
Nécrologie. — Samedi, vers les 8 heures du soir, c'était avec une pénible émotion qu'on apprenait la mort de M. Malmont Justin, 53 ans, boulanger à Lalbenque.

Faisant sa manille avec des amis, il fut pris d'un malaise et expira subitement.

M. le docteur Daynard, tout à fait voisin, appelé en hâte ne put que constater le décès.

Malmont avait eu des moments pénibles en sa vie.

Ses obsèques ont eu lieu, mardi matin. Une assistance nombreuse, où toutes les maisons du bourg étaient représentées, l'a accompagné à sa demeure dernière.

Nous nous inclinons devant ceux qui met en deuil son décès.

**Limogne**  
Foire. — La foire de samedi, 6 décembre, favorisée par le beau temps, a été très importante. Voici les cours pratiqués:

Boeufs de travail, de 6.000 à 6.400 francs; vaches, de 3.600 à 4.200 fr.; bouvillons, de 1.600 à 2.000 fr.; veaux, 7 fr. 50, le kilo; agneaux, de 110 à 120 fr., suivant grosseur; brebis, de 150 à 170 fr.; porcelets, de 180 à 220 francs, suivant grosseur; porcs pour charcuterie, 380 fr., les 50 kilos, poids mort.

Blé, de 110 à 120 fr., les 90 kilos; avoine, de 42 à 45 fr., les 50 kilos; maïs, de 80 à 85 fr., l'hectolitre; fèves, 110 fr., l'hectolitre; noix, de 130 à 140 francs, l'hectolitre; pommes de terre, 25 fr., le sac de 50 kilos.

Lièvres, 6 fr. le demi-kilo; lapins, de 6 à 7 fr.; canards, 3 fr. 50; grives, 3 fr. 50; tourdes et merles, 1 fr. 75; œufs, 8 fr., la douzaine; fromages du pays, 3 fr. 50, la douzaine; lapins domestiques, 2 fr. 75, la livre; poulets, 5 fr. 50; poules, 4 fr. 50; dindons, 5 francs; canards, 4 fr. 50.

Truffes: apport 300 kilos, toutes vendues de 55 à 60 fr. le kilo, suivant grosseur et qualité.

Jardinage en abondance, vendu à des prix très rémunérateurs.

Marchands forains et débitants ont fait de bonnes recettes.

**Saillac**  
Accident mortel. — Nous apprenons avec peine le décès de Mme Ludovine Bessières à l'âge de 48 ans.

Mme Bessières était occupée à rentrer de la paille dans le grenier à fourrages, quand tout à coup, deux planches vermoulues cédèrent sous son poids. La malheureuse tomba sur la pavée de la grange, la tête la première. Une congestion cérébrale s'étant déclarée, Mme Bessières mourait 24 heures après.

En cette pénible circonstance, nous adressons à M. Bessières, à sa fille et à son gendre, Mme et M. Lamouroux, nos sincères condoléances. — A. R.

**Luzech**  
Anciens combattants. — Dimanche, 7 décembre, a eu lieu, à la mairie, la réunion des délégués communaux du canton à l'effet de procéder à l'élection d'un président cantonal.

M. Vidal, instituteur à Sauzet, a été élu.

**Duravel**  
Le Timbre Antituberculeux. — Devant un auditoire très attentif, M. Colard, délégué par le Ministère de l'Hygiène Sociale, nous a donné le samedi, à 20 heures, dans la salle des fêtes de la Mairie une conférence très intéressante sur les fléaux sociaux.

C'est d'une voix prenante, agréable, captivante qu'il nous a tenus longuement sous le charme, et il a vivement

intéressé l'assistance tout entière, en faisant défilé, tour à tour, dans notre esprit les moyens préventifs contre les terribles maladies qui affligent les populations rurales et citadines de notre pays; les remèdes immédiats à apporter et les résultats obtenus.

La séance a été agrémentée de deux beaux films qui ont vivement amusés les enfants, tout en les instruisant.

« Le petit Français leur a donné une belle leçon de propreté, d'hygiène, de développement physique à imiter. »

Une quête a été faite par nos charmantes jeunes filles, dans le cours de la soirée, avec vente de carnets de timbres: ce qui a rapporté 188 fr.

Les carnets envoyés n'étant pas tous vendus, nous espérons en négocier encore quelques-uns et augmenter d'autant la somme recueillie.

Disons, en outre, que les dévouées jeunes filles étaient déjà passées à domicile, quelques jours avant pour quêter au profit des sinistrés de la mer.

Cette quête avait donné 275 fr.

Merci pour les uns et les autres!

**Nécrologie.** — Il y a quelques jours a eu lieu l'inhumation de Mme Yve Baruel, décédée après quelques jours de maladie.

La défunte qui était âgée de 76 ans, était la mère de M. Baruel, employé du P.-O., à Poitiers, et son frère est propriétaire à Vire. Nous offrons nos condoléances à la famille.

**St-Géry**  
Anciens Combattants non pensionnés. — Les anciens combattants non pensionnés du canton de St-Géry, au cours de leur dernière assemblée générale, ont constitué leur bureau pour 1931:

Président: M. Fabre, instituteur à Tour-de-Faure; vice-présidents: MM. Andissac, à St-Géry, et Marceac, à Tour-de-Faure; secrétaire, M. Vinel, de St-Cirq-Lapopie; trésorier, M. Magne, à Bouziès-Bas.

**Vers**  
Après le match. — Dimanche soir, notre commune a eu la visite de l'équipe de football de Gramat.

Cette visite a été clôturée par un banquet à la « Truite Dorée ». Bon accueil, excellent menu qui ont donné toute satisfaction aux jeunes Gramatois.

**Arrondissement de Figeac**

**Figeac**  
Avis. — Les propriétaires désireux de faire procéder au nettoyage de leurs fosses d'aisances sont informés que le Service des autos-vidanges de Montauban sera de passage à Figeac incessamment. En conséquence ils sont invités à se faire inscrire au plus tôt au Secrétariat de la Mairie.

**Au Théâtre.** — On annonce que l'excellente troupe de l'imprésario parisien, bien connu de la région, Emile Berthal, doit venir le 14 décembre donner une représentation de la célèbre opérette: « La Mascotte ».

On peut présumer qu'un public nombreux assistera à cette agréable et très gaie soirée, que nous donnera la tournée Berthal, avec de bons artistes et un bon orchestre.

La location est ouverte, comme d'usage.

**Groupe sportif figeois.** — Voir à la rubrique « Les Sports ».

**Puybrun**  
Match de football. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Assler**  
LA BANQUE POPULAIRE DU QUERCY, subventionnée et contrôlée par l'Etat, a ouvert un bureau chez M. Goutal, boucher, pour traiter les opérations suivantes: Escompte et encaissement d'effets; Ouverture de comptes courants et dépôts avec intérêts; Souscriptions aux émissions; Achat et vente de titres; Paiement, sans frais, de tous coupons; Délivrance de bons, etc..

Le bureau est ouvert tous les jours de foire.

**Biaris**  
Mairie et Poste. — La municipalité de Biaris vient d'acquiescer l'ancienne maison Démarliac.

Cette maison va être aménagée très prochainement, car c'est là où seront installés la mairie et le bureau de poste de Biaris.

**Prudhomat**  
Accident. — M. Gros, occupé aux travaux de défense contre l'empieusement des eaux de la Dordogne qui menacent les berges de ce village, a été assez sérieusement blessé à un pied.

Incapacité de travail de 15 jours environ.

**Arrondissement de Gourdon**

**Montfaucon**  
Naissance. — M. et Mme Rougié, propriétaires, sont pour la 4<sup>e</sup> fois les heureux parents d'un beau bébé.

Compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au nouveau-né.

**Salviac**  
Une truffe phénoménale. — M. Attalès Joseph, domestique dans la propriété de M. Baffos, à Pournayrols, près Salviac, a trouvé une truffe de 725 grammes, ronde, et d'un grain tout à fait fin. Cette truffe fait l'admiration de tous les connaisseurs, cela démontre une fois de plus combien le terrain de la commune de Salviac est favorable au développement de ces précieux tubercules.

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal du canton de Salviac est invité à se réunir le dimanche 14 décembre 1930, sous la présidence de M. le docteur Camborac, maire, Chevalier de la Légion d'Honneur, A l'ordre du jour: Election des délégués pour la révision des listes électorales; approbation des comptes d'assistance médicale gratuite. Affaires diverses.

**Souillac**  
Etat civil de novembre. — Naissances: Roger Labrunie, rue de Malvares; Louis Labrot, rue du Puits.

Décès: René Langle, 11 ans, à Lafréguère; Veuve Montagne, 84 ans, rue du Pont; Paul Darnis, 2 ans, à Blazy; Elie Camperos, 73 ans, route Nationale; Auguste Andrieux, 71 ans, rue du Pont; Pierre Chavagné, 81 ans, rue du JUILLET.

Championnat du P. A. deuxième série. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

**Renseignements**

**Tuberculose bovine**  
Au cours de l'année 1929 la tuberculose a été constatée sur 17 animaux sa criés dans les abattoirs publics ou privés du département du Lot, entrainant 5 saisies totales, 8 partielles, et 4 limitées aux viscères.

La quantité totale de viande retirée de la consommation a été de 2.130 kilos, soit à raison de 7 fr. le kilo en moyenne une perte en argent de 14.910 francs environ, ces cas se répartissent comme suit:

**Abattoirs publics**  
6 ont été relevés à l'abattoir de Cahors.  
1 a été relevé à l'abattoir de Figeac.  
1 a été relevé à l'abattoir de Puy-l'Évêque.

1 a été relevé à l'abattoir de Calus.  
1 a été relevé à l'abattoir de Salviac.

**Tueries particulières**  
5 ont été relevés dans les tueries de Montcuquet.  
1 a été relevé dans les tueries de Castelnaud.  
1 a été relevé dans les tueries de Sauzet.

D'autre part des lésions tuberculeuses ont été découvertes à l'autopsie de 6 animaux sacrifiés pour des motifs divers.

Enfin 3 animaux vivants présentant les signes cliniques de l'infection tuberculeuse accompagnés de réaction à la tuberculine ont fait l'objet de la déclaration prescrite par l'art. 29 de la loi du 21 juin 1898.

En outre, 82 bovidés originaires du Lot ont été trouvés tuberculeux à l'abattoir dans les autres départements ce qui a donné lieu à 29 saisies totales, à 8 partielles, et à 43 saisies de viscères.

**A LOUER**  
**2 APPARTEMENTS**  
3 pièces et gaz  
S'adresser au Bureau du Journal

**MESDAMES !!! N'oubliez pas....**

que **M. POPOVITCH**, dont la renommée dans l'art de l'Indéfrisable se trouve consacrée par plus de 7 années de pratique et d'expérience, vous garantit une **sécurité absolue** pour vos cheveux, rapidité et beauté incomparable dans le travail.

Grâce à sa longue expérience ainsi qu'aux appareils perfectionnés, dernier modèle « Gallia Colorifuge », et à ses différents produits à base d'huile végétale, vos cheveux, quels qu'ils soient: teints, décolorés, blancs, etc., ne seront que plus brillants et plus souples.

Pour vous rendre compte de ce qu'est un Indéfrisable bien faite, à titre d'essai, et sans engagement de votre part, 4 mèches bouclées vous seront offertes gratuitement.

**DEMANDEZ LE PRIX DE L'INDÉFRISABLE**

La longue durée de l'ondulation et des bouclettes est garantie

**POPOVITCH, Coiffeur pour dames. CAHORS, Tél. 170**

**Je suis content d'avoir vu!**

Le dialogue reprend. — Eh! bien, tu as vu maintenant? — Oui, et je suis content. Tu ne m'avais pas trompé. J'y suis allé et je n'ai vu que de belles choses à bon compte. J'ai acheté un service à porto. — Eh! bien, retournes-y dimanche prochain et tu verras des services de table de 52 pièces en verrerie de couleur, aussi beaux que variés! Après tu m'en diras des nouvelles! — C'est toujours chez **AVENAL, 28, rue Nationale, face à la place Rousseau.**

**Dernière heure**

**La crise ministérielle**  
M. Pierre Laval a renoncé à constituer le futur ministère. Il avait offert quatre porte-feuilles importants et deux sous-secrétariats aux radicaux-socialistes. Son ministère devait comprendre un représentant de l'U. R. D. En outre, M. Tardieu devait en faire partie. — Le groupe radical-socialiste déclara qu'il ne pouvait collaborer à un ministère en même temps que M. Tardieu et le groupe Marin. — Après cette décision, M. Pierre Laval se rendit à l'Élysée pour se démettre de la mission que lui avait confiée le Président de la République.

**Pourquoi donc, si vous souffrez de l'estomac et par répercussion de l'intestin, ce diable de gaz, ne prenez-vous pas les Poudres de Koch?**

**DEPECHE**  
Paris, 11 h. 35.

**La crise ministérielle**  
M. Steeg a été appelé à l'Élysée pour résoudre la crise ministérielle. M. Steeg a déclaré qu'il ne donnera une réponse qu'après avoir consulté ses amis.

Paris, 12 h. 05.

**M. Steeg a accepté de constituer le futur ministère**  
Le Président de la République a fait appeler, ce matin, M. Steeg, en vue de dénouer la crise ministérielle.

A sa sortie de l'Élysée, M. Steeg a communiqué à la presse la note suivante: « J'ai remercié le Président de la République de la confiance qu'il a bien voulu me témoigner, et, sans accepter, immédiatement, la mission de former le Cabinet, je vais m'entretenir avec mes amis, résolu, comme moi, de favoriser, avec une même abnégation, un Gouvernement de détente et une trêve qui permette, par une union de républicains, de résoudre, dans la paix des esprits, les problèmes qui se posent aux points de vue moral, extérieur, économique et financier. »

M. Steeg s'est rendu, ensuite, chez MM. Donner, président du Sénat, Bouisson, président de la Chambre, Tardieu, Poincaré et Briand.

**Un député en correctionnelle**  
De Meaux. — Le député Delabarre passe aujourd'hui, en correctionnelle pour abus de confiance.

Il avait signé 150.000 fr. de fausses traites.

**A L'AGE CRITIQUE**

la femme est particulièrement fragile et sujette aux troubles les plus graves. La faiblesse facilite les maladies et retarde la guérison. Il faut au plus tôt fortifier votre organisme en buvant chaque repas un verre de Quintonine. La Quintonine, extrait concentré de quinquina, kola, coca et sels de chaux assimilables est le reconstituant le plus puissant et le plus agréable. Il donne de l'appétit, régularise le sommeil, et vaut seulement 4 fr. 95 dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

**LE SERVICE RAPIDE**

**PARIS-TOULOUSE**  
a l'honneur d'informer sa clientèle que pour les Fêtes de Noël et du 1<sup>er</sup> de l'An, les départs sont fixés au **MARDI 23 et MARDI 30 décembre.**

Les marchandises devront être remises au Bureau **PAUL NOYER**, rue Wilson, la veille du départ.

**MAISON DE FER ET QUINCAILLERIE**  
DEMANDE  
**Employés et Apprentis**  
Se présenter avec références: **COMP. TOIR METALLURGIQUE**, 20, Avenue de la Gare.

**ARTICLE RECLAME**  
Nouveauté  
Sac de ville garanti tout cuir  
Grand modèle ..... 26 50  
Petit modèle ..... 25 »

A l'approche du Nouvel An, grand choix de ceintures, table et dessert.

**Maison N. BESSON**  
Armes et pêche. CAHORS

**Convocation d'Assemblée Générale**

**L'ÉCLAIRAGE GÉNÉRAL**  
Société anonyme au capital de 1.200.000 Fr.  
Siège social  
à Cahors, 2, avenue de l'Abattoir, 2

**AVIS DE CONVOCATION**  
Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le samedi 27 décembre 1930, à 14 h. 30 au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour:

**Ordre du jour**  
Rapport du Conseil d'Administration.  
Rapport du Commissaire aux Comptes.  
Remboursement d'obligations et émissions de nouvelles obligations.  
Approbation des Comptes et du Bilan de l'exercice clos le 30 juin 1930.  
Nomination des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 1929-1930 et fixation de leur rémunération.  
Réélection des administrateurs.

**Pouvoirs**  
Des formules de Pouvoirs sont à la disposition des Actionnaires au siège social.

Les titres au porteur doivent être déposés au siège social, 5 jours au moins avant la réunion.

**Le Conseil d'Administration.**

**JARDIN A LOUER**  
situé dans les Hortes  
S'adresser: **M. BOYER**, Huissier  
4, rue Blanqui

Feuilleton du « Journal du Lot » 37

**LE DROIT A LA FORCE**  
Par Daniel LESUEUR

**IX**

Des jours passèrent. L'instruction du crime de Theuville n'avancait pas, fournissant une occasion de plus aux raiilleries faciles du public, aux récriminations de la presse sur l'impudence de la police et le mauvais fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Des arrestations impromptives, suivies aussitôt d'ordonnances de non-lieu, aggravèrent un cas si fâcheux pour le parquet de Pontoise. C'est ainsi qu'après Jacques Fontès, on retint, puis on relâcha, le remouleur-braconnier Garuche. Un chemineau fut également incarcéré pendant quarante-huit heures. Celui-là, qui revenait de temps à autre dans la région, y avait fait quelques mauvais coups. On le soupçonnait de n'être pas étranger à une disparition d'enfant, qui, deux ans auparavant, avait désolé une famille. Généralement, ceux qui avaient

eu l'imprudence de lui donner l'hospitalité, ne retrouvaient plus intacts, après son départ, leurs tiroirs, leur porte-monnaie ou leur poulailler.

Mais ce chenapan faisait peur. On le croyait capable de jeter des sorts, de mettre le feu dans les granges, d'exercer des vengeances mystérieuses contre ceux qui lui refuseraient le gîte et le souper.

Quand la police l'arrêta, il n'y eut qu'un cri: « C'est lui qui a tué la Louise! » Un flot de dénonciations arriva en cataracte au Parquet. Puis le vagabond établit un alibi indiscutable, et fut élargi. Theuville trembla. Les langues trop longues rentraient dans les gosiers contractés de terreur. Ce fut une épouvante folle quand la ferme d'un de ceux qui avaient osé être sincères, flamba une nuit et se trouva à demi détruite. Des bestiaux périrent. Une vieille femme se rompit les os tandis qu'on essayait de la sauver par une échelle.

Clément Fontès réunit son conseil municipal. Les paroles qu'il lui adressa se répandaient comme une traînée de poudre:

— Redoublez de vigilance, mes amis. Sous prétexte que vos plaintes contre ce vaurien n'avaient pas de rapport avec le crime qu'on instruit, ceux qui vous doivent protection l'ont relâché sur vous comme une bête enragée. Protégez-vous vous-mêmes. On parle de transformer chaque prison en sanatorium. C'est offrir une prime au vice. Rappelez-vous que le meilleur

sanatorium pour un bandit, est une bonne raclée.

Deux nuits plus tard, le terrassier Burotte et le fils aîné du père Trapet, savetier, en faisant leur ronde, découvrirent le malandrin, qui venait de dresser un bûcher de brindilles mêlées de copeaux contre un grenier à foin adossé à la maison isolée des vieux Garbière. Il portait un sac, dans lequel on trouva: deux poulets fraîchement tués, du linge, sans doute dérobé à un séchoir, des boutons de cuivre, dévissés à des portes, des boîtes de conserves, volées à quelque devanure, et une natte de cheveux blonds, une belle natte de fillette, encore nouée d'un ruban bleu.

Burotte lança un coup de sifflet. Des camarades accoururent: le gars Jobert, laboureur herculéen, puis le fils du maître d'école, et quelques autres. Sans colère, comme il sied à des gens qui agissent pour une idée générale et non sous l'impulsion d'un sentiment particulier, ils décidèrent d'administrer au mécréant une correction qui lui persuadât d'éviter désormais les parages de Theuville. Que la justice s'exerçât à sa guise. Qu'elle atteignît ou non cet homme, peu leur importait. Mais ils préservaient leurs vieux parents et leurs petites sœurs de attentats de celui-ci et de ses pareils. On saurait ce qu'il advient dans leur commune des gens qui incendient les demeures des vieux et touchent aux chevelures des écolières.

Le traitement qu'ils appliquèrent

au misérable est celui dont l'Angleterre a récemment rétabli l'usage, et qui produisit aussitôt dans ce pays une diminution de la criminalité: ils le rossèrent méthodiquement avec des gaules. S'ils restèrent inférieurs à leurs modèles d'outre-Manche, ce fut par trop de ménagements. Ces lurons de villages ne tapaient pas par plaisir. Et il fallut que l'un d'eux les encourageât au nom du devoir. Quant à ce qui s'appelle le respect de la personne humaine, ils ne s'en embarrassèrent pas, estimant, dans leur saine logique, que la personne humaine, dégradée par le crime, ne saurait être davantage par le châtiement.

Quoi qu'il en fût, le condamné de leur justice sommaire en reçut assez pour ne plus rien chercher à Theuville, même la vengeance. On ne devait plus l'y revoir. S'il eut besoin, selon la vraisemblance, de faire soigner ses épaules, il ne choisit pas un hôpital des alentours.

En dépit de sa discrétion, il faut croire que l'histoire de sa bastonnade se répandit parmi les sans-aveu de son espèce, car elle suffit à préserver la commune de dangereuses visites. Les chemineaux dont la conscience n'est pas claire font un détour pour éviter le village. L'aventure étant récente, on ne peut se prononcer encore sur les résultats. Mais tout porte à croire qu'une exécution aussi sérieuse, et la résolution hautement proclamée de la répéter s'il y a lieu, suffira pour que les vieillards de Theuville dorment en

paix, et pour que les mères laissent sans trop d'inquiétude leurs fillettes prendre le chemin de l'école.

Les journaux, d'ailleurs, ne manquèrent pas de donner à l'incident une certaine publicité. Des polémiques s'entamèrent à ce sujet. Les reporters vinrent interviewer le maire de Theuville.

Tant que cela lui fut possible, Clément se déroba. Enfoncé dans le travail, il menait une existence farouche. On ne le voyait guère dans le pays. Jamais il ne montait au Manoir. Son agence parisienne l'absorbait. Souvent il y passait la nuit sur un divan, disposé à cet usage dans un cabinet appartenant à son bureau.

Ce n'était pas toujours les exigences de sa profession qui l'attelaient ainsi à la besogne. Peut-être des méditations d'un autre ordre, des rêveries dont nul être humain n'était confidant, l'enfermaient dans le silence et la solitude.

En tant qu'architecte, il voyait ses occupations réduites de tout le travail que lui donnait naguère le boulevard Gouvion Saint-Cyr.

Crapart avait tout arrêté. Il avait fermé ses chantiers. La raison officielle de cette mesure était certains incidents de grève. Mais quelle occasion, saisie aussitôt, de rompre avec les frères Fontès, de retirer à l'ainé des travaux importants, pour mieux assouvir sa rage contre le cadet!

Au moment même où il se séparait de Clément, l'inventeur du « Glaçon »

montra combien l'influençaient les idées de l'architecte.

Celui-ci les lui exprima nettement lorsque des bagarres sanglantes se furent produites dans ce qu'on appelait déjà la « Cité Crapart », entre des ouvriers de bonne volonté, recrutés par Fontès, et les anciennes équipes, décidées à mettre le chantier à l'index. Les grévistes tombèrent sur ceux qui venaient travailler. Une faible police n'apparut que pour recevoir des pierres et des fonds de bouteille, avec une patience louable mais véritablement sans but. Car enfin, si ces braves gens en uniforme n'étaient pas amenés là pour assurer le droit réciproque du travailleur et du patron — l'un de gagner le pain de sa famille, l'autre de faire bâtir ses maisons par qui bon lui semblait — on se demande à quoi pouvait bien servir l'ablation de leur nez, de leurs oreilles, par des tesson ou des silex?... Peut-être une vertu secrète doit-elle émaner de ces stigmates. Ce n'est pas seulement dans le sein des Églises que l'humanité croit aux miracles.

Clément Fontès, qui n'y croyait pas, dit à Crapart:

(A suivre).



**LA JOIE ET LA DISTRACTION**

*Tous les postes "PHILIPS" sont équipés avec les lampes MINI WATT de la série merveilleuse.*

sont nécessaires après le dur labeur du jour. Le théâtre, l'orchestre sont à la portée de votre main. Un bouton à tourner et la **COMBINAISON IDÉALE PHILIPS** vous donnera l'audition irréprochable de votre choix.

POSTE : 2511  
HAUT-PARLEUR : 2019  
(Prix imposés suivant tarif)

**PHILIPS**

**5.000 PHONOS GRATIS**

à distribuer aux lecteurs de ce journal qui trouveront la solution exacte de ce concours et se conformeront à nos conditions. REMPLACEZ les tirets par des lettres, de façon à obtenir 4 pré-noms, et en prenant la 3<sup>e</sup> lettre de chaque pré-nom, vous obtiendrez le nom d'un marchand. Lequel ? Adressez directement votre réponse à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Beignot, Paris (15<sup>e</sup>). Joindre une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

**REPRÉSENTANT**

visite client, part. dem. p. plier imperméables et costumes sur mesure. Écrire **SEUDES**, Agence Havas, BORDEAUX.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

**SUIS ACHETEUR MAISON**

3-4 pièce. gd jardin, électricité. Ecr. **NICOL**, 80 rue Malbec BORDEAUX.

Le co-gérant : L. PARAZINES.

**Hâtez-vous d'agir**

Hâtez-vous de prendre quelques boîtes de Pilules Pink si vous constatez la persistance des maux de tête, jusque-là, vous paraissent sans importance.

Voire lassitude, votre absence d'appétit, les digestions lentes, les maux de tête sont — il faut que vous le sachiez — de sérieux avertissements que votre organisme est exposé à une défaillance peut-être grave.

Hâtez-vous de recourir aux Pilules Pink pour restituer à votre sang appauvri les globules rouges, l'hémoglobine et les éléments vivifiants qu'il n'a plus en quantité suffisante, et aussi, pour retremper vos nerfs et stimuler le fonctionnement des organes. Nul doute que, bientôt, vous ne soyez aussi satisfait des résultats de l'intervention des Pilules Pink que ne le fut Mme Lemaille, demeurant à Rochefort, par La-Tour-du-Pin (Isère) qui écrit ceci : « Je tiens à certifier que les Pilules Pink ont parfaitement rétabli l'état de ma santé. Je me sentais sans forces et sans courage et je n'avais plus d'appétit, mais grâce aux Pilules Pink, je suis aujourd'hui très bien portante. J'ai bon appétit et mes forces se sont bien rétablies. » Les Pilules Pink sont exceptionnellement efficaces contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge les maux d'estomac, les maux de tête et l'irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phicic P. Barret, 23, rue Balbu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

**AGENTS PLACIERS**

demandés pour cafés torréfiés, 18, 20, 22 fr. le kilo, post. 3 k<sup>e</sup> franco. — 12 belles primes gratuites utiles au choix. Dem. détail et cond. Paiement après vente. Grosses remises.

Brûlerie MORANCHO Frères  
SALON-DE-PROVENCE

**PRÊTS** immédiats Fonctionnaires, employés adm., Officiers des Fonctions, Honoraires, Honoraires. S'adresser **MARFAING**, Expert à CAHORS.

**Bibliographie**

**L'OPINION**

Journal de la semaine

Paraissant tous les samedis  
8, rue des Beaux-Arts, Paris, VI<sup>e</sup> ar<sup>e</sup>

Sommaire du samedi 6 décembre 1930  
Affaires extérieures : Les crises américaines ; Jacques Chastenet. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : La moralité parlementaire et les Commissions d'enquête ; Pierre de

Pressac. — Notes et Figures : Une biographie de Hindenburg ; Charles Chassé. — La forêt des écrivains combattants ; Georges Beaume. — Jeux innocents : A. de Bersaumont. Littérature : M. André Billy, romancier. Les souvenirs de M. Pierre Hamp ; Robert Bourget-Pailleron. — Le prix Fémina-Vie Heureuse : Solange Duvernoy. — Ce qu'on lit. — Chronique internationale : « Dieu est-il Français ? » ; André Dhérive. — Art, Curiosité : Le déterminisme dans le mobilier ; Henri Clouzot. — Voyages : L'Allemagne en auto. Aux sources profondes de la Germanie. Un soir à Coblenz ; Louis Thomas. — Mémoires et Documents : Un point de vue catholique en Alsace. — Les Disques : Les rengaines du phono ; Marie-Rose Duval. — La Bourse.

**LES ANNALZS**

Quatre documents de la plus haute importance paraissent dans les *Annales* du 1<sup>er</sup> décembre : les lettres de l'impératrice Frédéric (mère de Guillaume II) à la reine Victoria ; les souvenirs de la Karsavina, étoile des ballets russes ; les révélations du détective Means sur l'étrange mort du Président Harding et un scénario inédit de Jules Lemaitre : le Noël de Perault. Ajoutez à cela une étude d'André Demaison : Singes contre Roussettes ; un poème de Tristan Derème ; les chroniques de Louis Barthou, Yvonne Sarcy, Henry Bidou, Pierre Bost, André Billy ; de magnifiques illustrations et un concours doté de prix intéressants : le Concours des Images, et vous aurez une idée de l'importance de ce numéro exceptionnel (n<sup>o</sup> de Noël), en vente partout : 4 francs.

**LA NATURE**

*La Nature* débute cette semaine par un maître article sur l'industrie du pétrole en Roumanie, qui fait bien comprendre l'histoire des prospections, l'exploitation actuelle les questions politiques et économiques qu'elle soulève comme toutes les productions abondantes qui arrivent sur le marché mondial.

Le deuxième article est par contre de physique pure. M. le professeur Boulterier y traite de la diffusion de la lumière à propos de « l'effet Raman » qui vient de valoir à son auteur, un savant hindou, le prix Nobel.

Dans une étude illustrée de remarquables photographies des couches d'air autour d'une aile, dues à M. le professeur Toussaint, M. Verduran explique l'aile à fente et son importance pour la sécurité en avion.

*La Nature* reproduit les dernières déclarations de M. Georges Claude à l'Académie des Sciences, puis aborde le problème de la couleur en cinématographie, dont M. Lagrula indique les solutions essayées et l'avenir.

Et, à propos du récent congrès de standardisation agricole, M. Boyer explique l'importance de sa culture et du choix des types homogènes de fruits et de légumes, nécessité pour l'exportation.

*La Nature* continue l'instructive et amusante série de M. Clopin sur les vieux savants quand ils étaient jeunes par la présentation de ceux nés avec le désir de savoir.

Enfin, comme chaque numéro, celui-ci se termine par une suite d'articles tous utiles, sur l'observation de la voûte céleste le mois prochain, la

présentation des nouveautés techniques de phonographie et de radiophonie, des livres scientifiques qui paraissent, des dernières communications à l'Académie des Sciences, des nouvelles d'aviation, des inventions récentes sans parler de la précieuse, de l'unique « boîte aux lettres », où les amateurs trouvent toujours des réponses compétentes aux multiples questions qu'ils se posent.

**LA NATURE**. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

**LA PHOSPHIODE GARNAL**

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des : **ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents**

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.

**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D<sup>r</sup> ORTEL

Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à l'Iode à l'état naissant. La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Fâtes couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

**SERVICE D'HIVER 1930-1931**

**De Paris à Toulouse par Cahors**

	OMNIB.	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.		
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.		
PARIS (Orsay) dép.	22	31	10	16	17	18	19	20	19	56	21	10
PARIS (Aust.) dép.	22	43	10	28	17	29	20	8	21	22	22	»
LIMOGES arrivée	5	50	16	33	23	6	0	36	2	11	3	23
LIMOGES départ	4	30	9	1	16	40	0	43	2	26	3	31
BRIVE... arrivée	7	15	11	56	18	22	0	48	2	12	4	12
BRIVE... départ	7	38	12	32	16	19	18	28	18	50	0	54
Gignac-Cressensac.	8	16	13	7	16	57	19	58	—	—	—	—
SOUILLAC	8	42	13	50	17	24	19	10	20	38	—	6
CAZOULES	8	50	13	58	17	32	20	49	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	8	56	14	4	17	38	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9	6	14	14	17	49	21	13	—	—	—	—
Nozac	9	16	14	24	18	1	—	—	—	—	—	—
GOURDON	9	31	14	40	18	24	19	37	21	46	—	—
Saint-Clair	9	40	14	49	18	34	—	—	—	—	—	—
Dégagnac	9	51	15	18	46	—	—	—	—	—	—	—
Thérac-Peyrilles	10	2	15	11	18	59	—	—	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	13	15	22	19	13	—	—	—	—	—	—
Espère	10	22	15	31	19	24	—	—	—	—	—	—
Pradines	10	29	15	38	—	—	—	—	—	—	—	—
CAHORS arrivée	10	35	15	44	19	35	20	18	—	—	—	—
CAHORS départ	11	44	17	42	—	—	2	40	3	52	6	16
Sept-Ponts	11	54	17	54	—	—	—	—	—	—	—	—
Cieurac	12	8	18	11	—	—	—	—	—	—	—	—
Labbenque	12	16	18	21	—	—	—	—	—	—	—	—
Causade	12	53	19	1	—	—	—	—	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	28	19	40	—	—	3	41	4	50	7	29
MONTAUBAN arr.	13	28	19	40	—	—	3	41	4	50	7	29
TOULOUSE... arr.	16	50	21	31	—	—	4	29	5	37	8	26

**De Toulouse à Paris par Cahors**

	OMNIB.	OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.	EXP.
	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> d.
TOULOUSE... d.	4	50	8	45	10	12	18	49	19	41	21	22
MONTAUBAN... d.	6	14	9	46	11	—	16	2	20	29	21	48
Causade...	6	55	10	27	—	—	16	41	20	54	—	—
Labbenque...	7	32	11	9	—	—	17	19	—	—	—	—
Cieurac...	7	40	11	18	—	—	17	27	—	—	—	—
Sept-Ponts...	7	51	11	39	—	—	17	38	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7	59	11	38	11	59	17	46	21	36	22	47
Pradines... d.	8	24	12	49	—	—	18	2	—	—	—	—
Espère...	8	32	12	58	—	—	18	10	—	—	—	—
St-Denis-Catus...	8	46	13	13	—	—	18	23	—	—	—	—
Thérac-Peyrilles...	8	59	13	27	—	—	18	36	—	—	—	—
Dégagnac...	9	10	13	36	—	—	18	45	—	—	—	—
Saint-Clair...	9	19	13	45	—	—	18	54	—	—	—	—
GOURDON (I)...	9	37	14	3	12	46	19	9	22	25	—	—
Nozac...	9	45	14	12	—	—	19	17	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon...	9	55	14	21	—	—	19	26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar...	10	2	14	29	—	—	19	33	—	—	—	—
CAZOULES...	10	8	14	35	—	—	19	39	—	—	—	—
SOUILLAC...	10	15	14	50	13	11	19	51	22	51	—	—
Gignac-Cressensac...	10	25	15	20	—	—	20	21	—	—	—	—
BRIVE... a.	11	20	15	50	13	48	20	49	23	30	0	29
BRIVE... d.	11	20	15	50	13	48	20	49	23	30	0	29
PARIS... (A) arr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
PARIS... (O) arr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

**De Cahors à Libos**

CAHORS...	6	22	15	2	18	35	»
Pradines...	6	29	15	10	18	43	»
Mercuès...	6	38	15	19	18	52	»
Douelle (Arrêt)...	6	42	15	23	18	56	»
Parnac...	6	49	15	33	19	5	»
Luzuch...	6	55	15	39	19	13	»
Castelfranc...	7	6	15	51	19	25	»
Puy-Féveque...	7	10	15	55	19	29	»
Duravel...	7	20	16	4	19	38	»
Soturac-Touzac...	7	27	16	11	19	46	»
Fumel...	7	35	16	19	19	54	»
LIBOS...	7	46	16	30	20	6	21
	7	51	16	35	20	11	21

**De Libos à Cahors**